

- DECOUPAGE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - UAU - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - UBU - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - UCA - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UM - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugr - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - UK - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - UX - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - UAS - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - UAC - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées
 - UAS - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - US - Secteur urbain dédié à une aire de services
 - UO - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forêts
- Zones à urbaniser**
- IAUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - IAUB - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - IAUC - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - IAUK - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - ApS - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - Ac - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - NL - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - NLS - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - NLM - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NEU - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrières
 - NV - Secteur naturel destiné au stockage
 - NK - Secteur naturel destiné à l'habitat et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- EP: Elément de paysage; espace vert protégé
 - ES: Espace boisé classé
 - EM: Elément de patrimoine
 - SA: Secteur affecté par le risque d'inondation
 - BS: Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de repérage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- SC: Secteur comportant des OAP
 - ER: Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- LC: Limite communale
 - CS: Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique
(éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

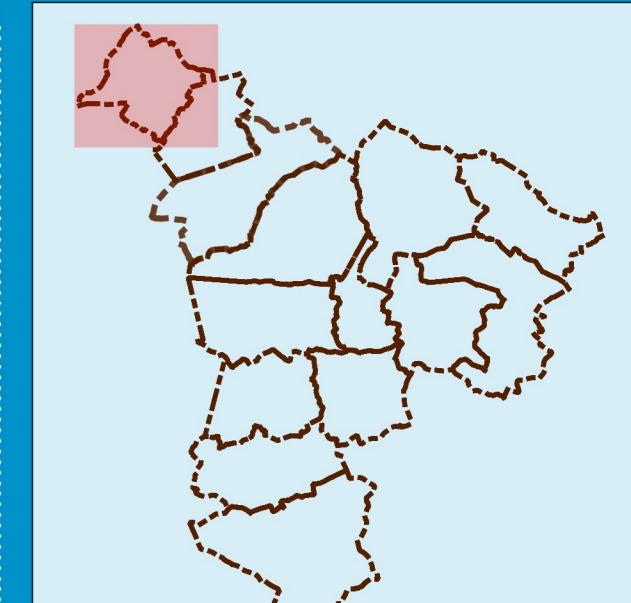
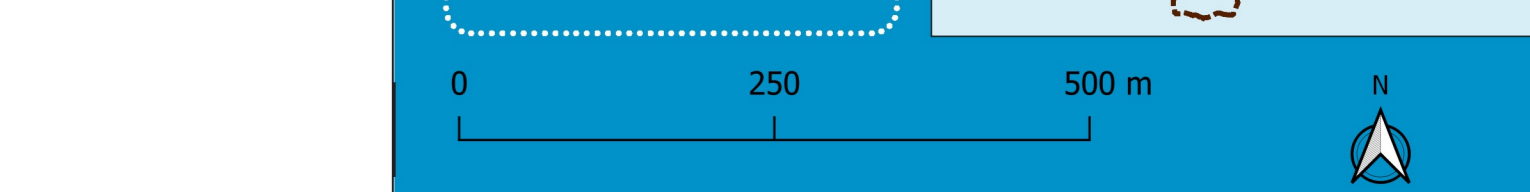
Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.2 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLAN D'ENSEMBLE - 1/6000e
3-2-2- Coulgens

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022

Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET





- DECOUPE DU TERRITOIRE EN ZONES**
- Contour de zone ou secteur de zone
- Zones urbaines multifonctionnelles**
- UA - Zone urbaine multifonctionnelle dense (centres anciens)
 - Ua - Secteur urbain dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UB - Zone urbaine multifonctionnelle moyennement dense (couronnes de centres anciens)
 - Ubs - Secteur urbain moyennement dense, soumis au règlement d'un SPR
 - UC - Zone urbaine multifonctionnelle peu dense
 - Ucs - Secteur urbain peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - Ums - Zone urbaine à vocation mixte soumise au règlement d'un SPR
- Zones urbaines spécialisées**
- UE - Zone urbaine destinée aux équipements
 - UES - Secteur urbain destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ugy - Zone urbaine pour l'accueil des gens du voyage
 - Ulx - Zone urbaine destinée à l'accueil touristique
 - Ulx - Zone urbaine destinée aux activités principalement industrielles et artisanales
 - Ulx - Secteur urbain destiné aux activités, soumis au règlement d'un SPR
 - Ulx - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées
 - Ulx - Secteur urbain destiné aux commerces et activités associées, soumis au règlement d'un SPR
 - Ulx - Secteur urbain dédié à une aire de services
 - Ulx - Secteur urbain destiné aux activités et aux stockages du matériel des forains
- Zones à urbaniser**
- 1AUA - Secteur multifonctionnel d'urbanisation dense
 - 1AUB - Secteur multifonctionnel d'urbanisation moyennement dense
 - 1AUC - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense, soumis au règlement d'un SPR
 - 1AUX - Secteur multifonctionnel d'urbanisation peu dense
- Zone agricole**
- A - Zone agricole
 - Ap - Secteur agricole, soumis au règlement d'un SPR
 - Ap - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères
 - ApS - Secteur agricole protégé pour des raisons paysagères, soumis au règlement d'un SPR
 - As - Secteur dédié à l'exploitation de carrières
- Zone naturelle et forestière**
- N - Zone naturelle
 - Ns - Secteur naturel, soumis au règlement d'un SPR
 - Np - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques
 - Nps - Secteur naturel protégé pour des raisons environnementales et/ou liées aux risques, soumis au règlement d'un SPR
 - Nl - Secteur naturel destiné aux loisirs
 - Nls - Secteur naturel destiné aux loisirs, soumis au règlement d'un SPR
 - Nlm - Secteur naturel destiné aux loisirs motorisés
 - NE - Secteur naturel destiné aux équipements
 - NES - Secteur naturel destiné aux équipements, soumis au règlement d'un SPR
 - Ner - Secteur naturel destiné à la production d'énergies renouvelables et à l'exploitation de carrière
 - Nix - Secteur naturel destiné au stockage
 - Nk - Secteur naturel destiné à l'hébergement et aux équipements touristiques
- DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
- Élément de paysage, espace vert protégé
 - Espèce bois classée
 - Élément de patrimoine
 - Secteur affecté par le risque d'inondation
 - Bâtiment susceptible de changer de destination (numéro de réplage)
- DISPOSITIF ET INTENTIONS OPERATIONNELLES**
- Secteur comportant des OAP
 - Emplacement réservé
- AUTRES INFORMATIONS**
- Limite communale
 - Constructions existantes non cadastrées

Voir la pièce 3-3 pour la liste des réserves d'emprises et des éléments repérés au document graphique (éléments de patrimoine à protéger, bâtiments susceptibles de changer de destination et emplacements réservés)

Communauté de communes
La Rochefoucauld
Porte du Périgord
Périmètre ex-Bandiât-Tardoire

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PIÈCE N° 3.2.3 RÈGLEMENT - PIÈCES GRAPHIQUES
PLANS CENTRÉS SUR LES PRINCIPAUX ENSEMBLES URBAINS - 1/2000e

3-2-3- Coulgens Bourg

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire en date du
31 janvier 2022



Le Président de la Communauté de
Communes
Jean-Marc BROUILLET

